

# L'Etoile de la Mer

«Ô vous qui flotez sur les eaux agitées de la vaste mer ...  
levez les yeux vers l'étoile, invoquez Marie.»

(Saint Bernard de Clairvaux)



**L**e 19 mars, la **Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X a été consacrée à saint Joseph**. Le Patron de l'Église universelle veille maintenant, de manière toute particulière, sur cette portion fidèle de l'Église et ne manquera pas de la protéger, contre toutes les attaques ouvertes ou insidieuses.

Saint Joseph est un **Protecteur puissant**. Isidore de Isolani a bien dit : « Que pourrait refuser à Joseph le Fils de Dieu qui a toujours eu pour lui l'amour le plus profond ? Quel est le fils, à moins d'être ingrat, qui pourrait oublier les bienfaits de son père ? Saint Joseph, tout seul, a rendu au Sauveur plus de services que ne lui en ont rendus tous les anges ensemble. Avec plus d'assurance que tous les autres élus, il peut donc dire à Notre-Seigneur : « Ô Dieu immortel, je n'ai pas seulement donné à manger au plus petit de mes frères, quand il a eu faim ; mais je vous ai soulagé dans vos fatigues, je vous ai couvert dans votre nudité, je vous ai rendu tous les services qu'un père peut rendre à son enfant ! » Que ne fera donc pas pour saint Joseph celui qui récompense par une éternité de gloire un verre d'eau donné en son nom ? Aussi c'est mon sentiment que **saint Joseph est, après la Vierge Marie, le plus puissant de nos intercesseurs auprès de Dieu.** »

Abbé Michel Rebourgeon

N° 575 – Avril 2013  
Prix de revient : 0,50 €

Bulletin du Prieuré Saint-Maximin de Toulon  
Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

## Un nouveau pape pour l'Église

(sermon de M. l'abbé Rebourgeon à Saint-Pré le dimanche 17 mars 2013)

**À** l'occasion de l'élection du Pape François, réaffirmons notre **fidélité à l'Église catholique romaine**.



Le pape François

L'Apôtre saint Pierre fonda à Jérusalem la première église. Il évangélisa la Judée, la Samarie et gagna Antioche : c'est là que les fidèles prirent le nom de chrétiens. Il y demeura sept ans. Revenu à Jérusalem, Hérode Agrippa le fit jeter en prison. Tous les chrétiens de Jérusalem prièrent pour lui et un ange le délivra. Ensuite, saint Pierre se mit en marche avec quelques disciples et se rendit à Césarée, Tyr, Sidon puis à Antioche de Syrie, guérissant partout des malades, multipliant les conversions et nommant des évêques. Par voie de mer, il gagna l'Italie et **Rome, en l'an 42**. C'est à Rome qu'il décida de s'établir : il est **l'évêque de Rome et, depuis ce temps, Rome est la capitale de l'Église**. Sa prédication, appuyée par ses miracles, pénétrait les cœurs et bientôt, le nombre des convertis fut véritablement imposant. Au cours de la persécution de Néron,

saint Pierre et saint Paul furent jetés dans la prison Mamertine et, neuf mois plus tard, ils furent martyrisés le 29 juin 67.

Notre-Seigneur avait dit à saint Pierre : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle ». **L'Église catholique romaine, dirigée par le pape, a les promesses de la vie éternelle ; elle demeurera toujours, malgré ses ennemis qui ne manquent pas.**

Il y eut d'abord trois siècles de persécutions (64 à 313) ; ensuite, l'Église eut à se défendre contre beaucoup d'hérésies, d'erreurs doctrinales. Puis se fit un long travail d'évangélisation des peuples barbares, avec la naissance des premiers ordres religieux.

Au VII<sup>e</sup> siècle, naquit l'Islam qui combattit les chrétiens et s'empara de Jérusalem : ce fut la raison des croisades. Le Moyen Âge vit la



La Remise des clefs à saint Pierre  
(Pietro Perugino, 1482, chapelle Sixtine)

christianisation et la civilisation des peuples s'étendre. Au XI<sup>e</sup> siècle, c'est le grand schisme d'Orient qui perdure jusqu'à aujourd'hui.

La Réforme protestante, au XVI<sup>e</sup> siècle, constitue la grande hérésie des temps modernes ; elle fut la source d'une multitude de sectes qui égarent les âmes, et l'origine des guerres de religion. C'est vraiment l'œuvre du démon, révolte contre l'autorité de Dieu et de l'Église.

Une secte naquit en Angleterre en 1717, la franc-maçonnerie, grande ennemie de l'Église, société secrète qui est devenue une organisation mondiale. Elle contribua à la Révolution française anticatholique.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, il y eut une grande restauration de l'Église par de nombreuses œuvres catholiques. Et Notre-Dame apparut à la rue du Bac, à la Salette, à Lourdes, à Pontmain... Mais naquit aussi la grande hérésie du libéralisme condamnée par Pie IX, puis le modernisme condamné par saint Pie X, qui sont les deux sources des erreurs graves qui ont pénétré en force dans l'Église au concile Vatican II (1962-1965) : la liberté religieuse, l'œcuménisme, la collégialité... qui établissent une rupture avec le Magistère constant.

Les papes Jean XXIII et Paul VI ont laissé inoculer le venin de l'œcuménisme qui est le découronnement du Christ-Roi et la mise sur un pied d'égalité de l'Église catholique et des autres religions.

Le pape Jean-Paul II a développé considérablement l'œcuménisme et le dialogue

interreligieux, tout en défendant la morale naturelle, au moins dans ses conclusions.

Benoît XVI a continué dans la ligne de son prédécesseur et a toujours professé que le concile Vatican II était dans la ligne de la Tradition. Il a eu le courage de déclarer que la messe dite de saint Pie V n'avait jamais été abrogée et de lever le décret d'excommunication des quatre évêques sacrés par Mgr Lefebvre.

Que fera le pape François, nous ne savons pas ! Nous prions pour lui et pour l'Église catholique romaine. Comme l'a dit Mgr Fellay à Cotignac, le 9 mars, nous ne pourrions aller plus loin dans les relations que si se réalise la « conversion de Rome ».

En attendant, nous restons fidèles à la Rome catholique et à la **charte, toujours actuelle, de Mgr Lefebvre du 21 novembre 1974** : « Nous adhérons de tout cœur, de toute notre âme à la Rome catholique, gardienne de la foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité. Nous refusons par contre et avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néomoderniste et néoprottestante qui s'est manifestée clairement dans le concile Vatican II et après le concile dans toutes les réformes qui en sont issues.

« Toutes ces réformes, en effet, ont contribué et contribuent encore à la démolition de l'Église, à la ruine du sacerdoce, à l'anéantissement du Sacrifice et des sacrements, à la disparition de la vie religieuse, à un enseignement naturaliste et teilhardien dans les universités, les séminaires, la catéchèse, enseignement issu du libéralisme et du protestantisme condamnés maintes fois par le magistère solennel de l'Église.

« Aucune autorité, même la plus élevée dans la hiérarchie, ne peut nous contraindre à abandonner ou à diminuer notre foi catholique clairement exprimée et professée par le magistère de l'Église depuis dix-neuf siècles.

« *S'il arrivait, dit saint Paul, que nous-même ou un Ange venu du ciel vous enseigne autre chose que ce que je vous ai enseigné, qu'il soit anathème.* (Gal. 1, 8.)

*Mgr Marcel Lefebvre*

« N'est-ce pas ce que nous répète le Saint Père aujourd'hui ? Et si une certaine contradiction se manifestait dans ses paroles et ses actes ainsi que dans les actes des dicastères, alors nous choisissons ce qui a toujours été enseigné et nous faisons la sourde oreille aux nouveautés destructrices de l'Église.

« On ne peut modifier profondément la *lex orandi* sans modifier la *lex credendi*. À messe nouvelle correspond catéchisme nouveau, sacerdoce nouveau, séminaires nouveaux, universités nouvelles, Église charismatique, pentecôtiste, toutes choses opposées à l'orthodoxie et au magistère de toujours.

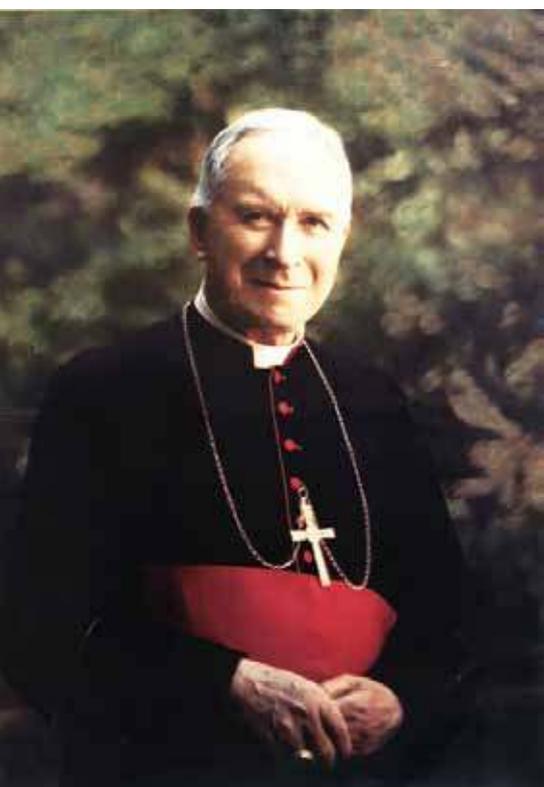
« Cette Réforme étant issue du libéralisme, du modernisme, est tout entière empoisonnée ; elle sort de l'hérésie et aboutit à l'hérésie, même si tous ses actes ne sont pas formellement hérétiques. Il est donc impossible à tout catholique conscient et fidèle d'adopter cette Réforme et de s'y soumettre de quelque manière que ce soit.

« La seule attitude de fidélité à l'Église et à la doctrine catholique, pour notre salut, est le refus catégorique d'acceptation de la Réforme.

« C'est pourquoi sans aucune rébellion, aucune amertume, aucun ressentiment nous poursuivons notre œuvre de formation sacerdotale sous l'étoile du magistère de toujours, persuadés que nous ne pouvons rendre un service plus grand à la Sainte Église Catholique, au Souverain Pontife et aux générations futures.

« C'est pourquoi nous nous en tenons fermement à tout ce qui a été cru et pratiqué dans la foi, les mœurs, le culte, l'enseignement du catéchisme, la formation du prêtre, l'institution de l'Église, par l'Église de toujours et codifié dans les livres parus avant l'influence moderniste du concile en attendant que la vraie lumière de la Tradition dissipe les ténèbres qui obscurcissent le ciel de la Rome éternelle.

« Ce faisant, avec la grâce de Dieu, le secours de la Vierge Marie, de saint Joseph, de saint Pie X, nous sommes convaincus de demeurer fidèles à l'Église Catholique et Romaine, à tous les successeurs de Pierre, et d'être les *fideles dispensatores mysteriorum Domini Nostri Jesu Christi in Spiritu Sancto.* » Amen.



## Horaires habituels des messes

Prieuré Saint-Maximin  
2221 av. de la Résistance  
83000 Toulon  
Téléphone 04 94 46 03 16

Semaine (en principe) :

- lundi : 11 heures
- jeudi et samedi : 7 h 50  
(sauf 1<sup>er</sup> samedi du mois)
- mardi, mercredi et vendredi :  
18 h 30 (sauf 1<sup>er</sup> vendredi du  
mois)

Église Sainte-Philomène  
125 bd Grignan, 83000 Toulon  
Téléphone 04 94 46 03 16

Dimanches et fêtes : 9 h 30 et 18 h 30  
sauf : Noël, Pâques, Pentecôte,  
Assomption et deux derniers di-  
manches de septembre (se rensei-  
gner)

Semaine : 1<sup>ers</sup> vendredi et samedi du  
mois : 18 h 30

Cours Saint-Dominique, Saint-Pré,  
83170 La Celle  
Téléphone 04 94 69 12 24

Dimanches et fêtes : 11 heures

Semaine :

- lundi et samedi : 8 heures
- mardi et jeudi : 7 h 15
- mercredi et vendredi : 9 h 05
- vacances scolaires : 8 heures  
(se renseigner)

➤ **Conférence audio**, par M. l'abbé  
de Cacqueray : *Saint Joseph-des-  
Carmes*.

◆ Toulon : vendredi 12 avril,  
à 19h20, au Prieuré (après la  
messe).

◆ Saint-Pré : vendredi 19 avril, à  
20h30, dans une salle de classe.

➤ **Réunion des Foyers Chrétiens**,  
avec M. l'abbé Serres-Ponthieu : le  
vendredi 12 avril. **Étude de la 4<sup>e</sup>  
session du concile Vatican II**, avec  
le livre de Mgr Lefebvre *J'accuse le  
concile* et l'ouvrage *Le Rhin se jette  
dans le Tibre*.

➤ **Réunion du Cercle d'études**, avec  
M. l'abbé Serres-Ponthieu : le ven-  
dredi 26 avril, à 19 h 20, au Prieuré  
(après la messe). **Étude de la 3<sup>e</sup>  
session du concile Vatican II**, avec  
le livre de Mgr Lefebvre *J'accuse le  
concile* et l'ouvrage *Le Rhin se jette  
dans le Tibre*.

## Annonces diverses

- **Mardi 9 avril** : journée d'adoration du  
**Très Saint Sacrement, en la chapelle du  
Prieuré, de 10 heures à 18 h 20.**
- **Dimanche 14 avril** : dimanche du Bon  
Pasteur, la **quête impéree annuelle en fa-  
veur des séminaires de la Fraternité** sera  
faite après les messes.
- Sœur Marie-Lucie fera sa retraite annuelle  
du 15 au 20 avril au Prieuré du Pointet.
- M. l'Abbé Serres-Ponthieu sera également  
absent du 15 au 20 avril pour un congé bien  
mérité.
- **Samedi 20 avril** : les élèves de sixième du  
Cours Saint-Dominique feront leur com-  
munion solennelle. Ayons à cœur de les  
aider par la prière à bien se préparer !
- **Samedi 27 avril** : **Récollecion annuelle  
des tertiaires** du Var de la Fraternité Saint  
Pie X, au Prieuré Saint-Maximin.
- **Les 4 et 5 mai** : **Pèlerinage** de Doyenné à  
la Sainte-Baume.

## Chronique



Merci Saint Joseph  
pour ce beau pèlerinage  
à Cotignac le 9 mars !

## Saint Marcel, évêque de Die, le 9 avril

Saint **Marcel**, naquit en Avignon, fils d'un sénateur de cette cité. Il suivit son frère aîné, saint Pétrone, au monastère de **Lérins**. Pétrone étant devenu évêque de Die<sup>1</sup> vers 450, Marcel suivit son frère pour lui prêter son concours.

Pétrone décéda le 10 janvier 463, quelques jours après avoir ordonné diacre son frère Marcel. La majorité du clergé et du peuple de Die choisit Marcel pour succéder à son frère, tandis qu'une minorité du clergé et de l'aristocratie locale s'était prononcée pour un prêtre arien<sup>2</sup> intrigant et soutenu par Gondioc<sup>3</sup>, roi arien des Burgondes, qui vient d'étendre sa puissance jusqu'à la Drôme. Cette faction faisait valoir qu'il s'agissait encore d'un moine provençal qui, de surcroît, succédait à son frère. Cependant le saint diacre s'enfuit par humilité dans une montagne sur l'autre rive de la Drôme, mais une forte expédition le retrouva au bout de douze jours de recherche, et l'escorta jusqu'à Die le protégeant de la faction adverse qui se réduisit à lui lancer des pierres lors de la traversée de la Drôme, faute de pouvoir s'emparer de lui. Saint Mamert, archevêque métropolitain de Vienne depuis 461, voulut empêcher l'essor de l'arianisme et vint confirmer l'élection de Marcel et l'ordonna prêtre et évêque de Die. Au cours du sacre, une colombe apparut et voltigea autour de la tête du nouveau prélat et l'accompagna jusqu'à la chaire épiscopale. Ce sacre fut

reproché pour avoir lésé la prérogative de l'archevêque métropolitain d'Arles. Sur la dénonciation du roi Gondioc, le pape saint Hilaire 1<sup>er</sup> envoya une lettre de blâme à saint Mamert, et une autre, du 10 octobre, à l'archevêque d'Arles demandant qu'un concile fit une enquête. Le 24 février 464, le pape déclare vouloir user d'indulgence, ne contestant point que Marcel pût être méritant, car Mamert et Marcel auraient dû être déposés.

Néanmoins, la faction réfractaire réussit à se saisir de saint Marcel et à l'enfermer dans un cachot. Puis, Gondioc le libéra du cachot pour l'exiler. Le fils du roi eut alors une violente maladie ; or saint Marcel, sans jamais réduire sa miséricorde, pria et obtint sa guérison. Confondu, Gondioc reconnut ses fautes, et rétablit Marcel à Die.

Vers 477, Marcel fut intercepté par les Wisigoths qui venaient d'envahir la Provence où Marcel pouvait se trouver pérégriner non loin de Die. Ils le menèrent captif à Arles, puis dans le pays de Couserans dans les Pyrénées d'où il ne semble libéré qu'en 484, à la mort d'Euric, roi des Wisigoths.

Sur ses vieux jours, il voulut faire un pèlerinage à Rome ; au retour, il tomba malade au monastère St-Maurice, près de **Barjols**, où il décéda le 10 avril 509, ayant été évêque de Die quarante-six ans. Saint Grégoire de Tours le nomme au sein de sa *Gloire des confesseurs* en une simple

citation : *Marcel, évêque de Die. L'huile de la lampe allumée sur son tombeau sert de remède aux malades.* Le Martyrologe Romain le cite en ces termes : *À Die, en Dauphiné, saint Marcel, évêque, que ses miracles ont rendu célèbre.*

La cathédrale de Die reçut une partie des reliques de l'église collégiale de Barjols, laquelle avait pris pour nom titulaire St-Marcel. Barjols fut envahie en 1562 par les calvinistes qui brûlèrent les reliques de saint Marcel et jetèrent ses cendres au vent. Pie IV, pour consoler Barjols de ce sacrilège, accorda une indulgence plénière



*Procession en l'honneur de saint Marcel, à Barjols*

aux pèlerins pénitents qui priaient dans la collégiale le premier dimanche après Pâques. L'autel sur lequel saint Pétrone, et par conséquent saint Marcel, célébraient la Messe était conservé dans l'église cathédrale de Die jusqu'en 1567 lorsque les calvinistes incendièrent et les reliques, et la cathédrale.

Le pape Pie IX approuva le culte envers saint Marcel dans les diocèses de Valence et de Fréjus.

*Sant Marceau, Sant Marceau,  
Lou beu jour qu'es nosta festo,  
Sant Marceau, Sant Marceau,  
O Barjols rén de tant beu !  
Lei tripeto vendran lein.*

Abbé Laurent Serres-Ponthieu

1. Die, capitale du Diois, baignée par la Drôme, se trouve en Dauphiné entre les Vercoirs, au nord, et les Baronnie, au sud.

2. Arius, dès 312, niait la divinité du Christ.

3. Grand-père de sainte Clotilde.

